



AFACCC 72
AFACCC 72



ASSEMBLEE GENERALE du 21 Avril 2017

Pour son Assemblée Générale de l'année 2016, l'AFACCC 72 a, de nouveau, convié tous ses adhérents et ses invités au restaurant « La Clé des Champs » à Champagné, près du Mans.

En préambule, le président Henri Touchard ouvre la séance à 19h22, il demande à l'assistance d'avoir une pensée pour nos amis chasseurs qui nous ont quittés cette saison et rend un hommage particulier à Patrick Mouche, grand passionné de chiens courants, ambassadeur et défenseur de notre mode de chasse. Il souhaite, d'une part, la bienvenue à tous les participants et, d'autre part, remercie chaleureusement Guy Le Bleiz, président de la Région 3 de la FACCC, Marc Thoreau, président AFACCC 85 et administrateur national ainsi que tous les présidents ou représentants d'association cynégétiques présents.

Il en profite pour excuser Jacques Garanger et Thierry Lebrasseur, administrateurs AFACCC 72, absents pour raison personnelle, ainsi que tous les officiels (représentants de l'ONCFS, DDT, DDPP ...) et présidents d'associations absents et excusés.

De nouveau cette année, le président demande à tous les membres du Conseil d'Administration de se présenter, du fait entre autre de la cooptation de deux nouveaux et jeunes administrateurs, et en profite pour adresser ses chaleureux remerciements à tous les membres qui s'investissent pour la défense et la promotion de la chasse aux chiens courants.

Programme :

- 1°/ Rapport Moral
- 2°/ Rapport Financier
- 3°/ Concours 2016-2017
- 4°/ Questions
- 5°/ Intervention des Officiels et Présidents d'Association
- 6°/ Divers

-
- 1°/ Rapport Moral

Le président, Henri Touchard, aborde le rapport moral de l'association en rappelant le « Plan de redynamisation » mis en place par la FACCC.

Il continue en évoquant et commentant le calendrier des manifestations 2016, à savoir :

- Samedi 04 juin, journée « Nuisibles » au Lude (Sarthe)
- 17 au 19 juin, 26^{ème} édition du GAME FAIR à Lamotte-Beuvron (Loir et Cher) et présence des meutes sarthoises
- Dimanche 03 juillet, 23^{ème} Fête de la Chasse à St Symphorien (Sarthe)
- Dimanche 04 septembre 2016, Fête de la Chasse au château d'Amenon à St Germain d'Arcé (Sarthe)
- Dimanche 11 septembre, Journée conviviale AFACCC 72 au parc de Pescheseul à Avoise (Sarthe)
- 19 septembre, inauguration nouveau siège de la Fédération Départementale des Chasseurs Sarthois
- En mars et avril 2017, les différents concours organisés par l'AFACCC 72 (présentation faite plus loin par Martial Guéranger).

Concernant les adhésions, le nombre s'établit à 312 adhérents au 31 décembre 2016 avec 54 nouveaux adhérents et 36 non renouvelés, confirmant ainsi le dynamisme de l'association qui accentue toujours son action en direction des jeunes chasseurs. Pour 2017, 297 personnes ont déjà ré adhéré avec 47 nouvelles adhésions mais il reste encore 67 non ré adhérents au 21 avril 2017 !! Toutefois une dizaine de ré adhésions ne sont pas encore enregistrées.

L'AFACCC 72 sait donc toujours motiver et susciter l'envie d'adhérer en intéressant de nombreux chasseurs y compris parmi les jeunes. Elle trouve là encore matière à poursuivre son action en se rajeunissant., mais a toujours quelques difficultés à fidéliser

Il est nécessaire et primordial de continuer à faire connaître l'association pour être encore plus nombreux et solidaires face à l'adversité anti chasse montante.

RAPPEL : être adhérent à l'AFACCC 72 et la FACCC en général est un acte militant permettant et assurant une défense accrue face aux détracteurs de la chasse au chien courant. Pour preuve le nombre de dossiers traités au national par la FACCC ! et donnant aussi un certain nombre d'avantage qui sont rappelés.

Rôle de l'AFACCC :
exercer la délégation de pouvoirs octroyée par la FACCC
fédérer les chasseurs en général et les chasseurs aux chiens courants en particulier
promouvoir l'éthique, la déontologie et les valeurs portées par la FACCC
participer et collaborer avec toutes les institutions cynégétiques ou s'y rapportant
offrir des services et avantages, les diversifier et les développer pour les adhérents
organiser des animations locales, dont les concours.

Liste des pharmacies partenaires (présentation obligatoire de la carte d'adhérent en cours de validité), dont Pharmacie LE COZ à Arnage (02.43.21.10.38) pour tous les produits pour les chiens (ordonnance souhaitée).

Les Rendez-vous 2017-2018 :

- Samedi 03 juin 2017, Journée Régulation des Nuisibles à Villaines la Carelle (Sarthe)
- Du 23 au 25 juin, 27^{ème} édition du GAME FAIR 2017 à Lamotte Beuvron (Loir et Cher)
- Dimanche 02 juillet, 24^{ème} Fête de la Chasse Parc du Château de Sourches à St Symphorien (Sarthe) et 15^{ème} Anniversaire de la création de l'AFACCC 72
- **22 et 23 juillet**, Réunion des Présidents et **28^{ème} Assemblée Générale FACCC à Salers (Cantal)**
- Dimanche 03 septembre, Fête de la Chasse au Château d'Amenon à St Germain d'Arcé (Sarthe)

- Samedi 09 septembre, Journée Conviviale de l'AFACCC 72, Parc de Pescheseul à Avoise (Sarthe)

A confirmer, l'organisation au 1^{er} trimestre 2018 de deux concours de meutes dans la voie du sanglier en milieu ouvert (Concours Départemental) d'une part, et d'autre part du chevreuil (Finale Régionale de la Région 3).

Formation de nouveaux juges prévue (dates à définir).

Vifs remerciements d'Henri TOUCHARD aux participants et bénévoles toujours présents et disponibles pour le coup de main !
Geste de reconnaissance pour notre travail accompli.

Dans le cadre de son quinzième anniversaire, le président dresse le bilan :

: L'AFACCC 72 a dépassé le seuil des 300 adhésions ; l'association est connue et reconnue pour ses actions et son dynamisme, œuvrant toujours plus dans l'intérêt des adhérents en général et plus encore des jeunes en particulier.

Elle organise en général deux concours par an, avec, en bilan, 4 participations à une Finale Nationale dans la voie du chevreuil, trois à une Finale dans celle du sanglier et deux en Finale chien de pied !

Mais elle a encore des points faibles, notamment en termes de visibilité et communication.

Ainsi comme objectifs à l'horizon 2020, elle doit :

- Consolider ses acquis
- Poursuivre son développement
- Se doter d'un Conseil d'Administration propice à relever les nombreux défis et enjeux des années à venir

Il lui est donc crucial de poursuivre sa politique de délégations et de remplacement des administrateurs en poste (en 2018, nouvelle élection dont présidence à prévoir et accueillir de nouveaux jeunes).

Henri TOUCHARD termine donc son intervention sur ce constat en précisant qu'il souhaite passer la main dans 1 à 2 ans puis il donne la parole à Christian VINCON, trésorier, afin d'aborder le rapport financier.

2°/ Rapport Financier

Les comptes ont été vérifiés par Cédric PROVOST et Philippe FRANCOIS, vérificateurs aux comptes.

Christian VINCON, de nouveau cette année, montre au travers des différents résultats la bonne santé financière de l'association due en grande partie à l'activité « croquettes ».

Henri TOUCHARD félicite Christian VINCON pour le travail accompli sans oublier tous les déposataires pour leur disponibilité. Enfin, il demande d'une part à l'assemblée l'approbation des comptes établis par le trésorier et validés, et, d'autre part, quitus au trésorier.

Approbation à l'unanimité et quitus en est donné au trésorier.

Boutique

Jordan ROCHER, responsable « Boutique », a édité pour 2017 et début 2018 un calendrier à destination des adhérents afin de simplifier et faciliter les commandes. Il présente tous les attributs disponibles et la nouvelle collection 2017.

3°/ Concours de Meutes

Martial GUERANGER, ayant la charge des concours, est remercié par le président, il nous détaille les trois concours qui ont été organisés par l'AFACCC 72 courant mars et avril 2017.

- 04 mars 2017, Concours de meutes dans la voie du lapin

Il s'est déroulé chez Monsieur HARDY à St Denis d'Anjou, lieu-dit « Jambon ».

Messieurs BERTHAULT, DESMARRES, LECHAT, LIGOT et THEBAULT ont participé avec leurs meutes.

Très belle prestation de Monsieur Romain LIGOT qui le qualifie pour la finale régionale.

- 11 mars 2017, Concours de meute dans la voie du chevreuil

Organisé sur les territoires de chasse des communes de Marçon, la Chartre sur le Loir, Beaumont sur Dême et Dissay sous Courcillon, avec les collaborations remarquables de Monsieur Yves GORTEAU, président de la chasse communale de Marçon, ainsi que ses collègues et bénévoles et Cédric PROVOST, administrateur AFACCC 72 pour cette organisation impeccable.

Participation de sept meutes. La meilleure prestation, dont lecture est faite, revient à la meute de Jauféré DEFEINGS.

- 01 avril 2017, Concours de Chien de pied

Cette épreuve conduite par Thomas RENOY, président de l'association des Jeunes Chasseurs de la Sarthe, sous le contrôle de l'AFACCC 72, s'est déroulé en forêt de Vibraye (territoire de Monsieur d'HARCOURT).

L'équipe de jeunes chasseurs sarthois, aidée de leurs amis, chasseurs et administrateurs creusois, a réussi le pari d'organiser un magnifique concours qui a réuni 8 chiens de pied et leurs propriétaires.

Meilleure prestation réalisée par Mistral, jeune basset fauve de Bretagne, conduit par Thierry LEBRASSEUR. Tous les deux représenteront l'AFACCC 72 à la Finale Nationale à Ambérieu en Bugey fin avril 2017. Ils seront accompagnés de Patrick BINET, juge 1^{er} degré.

- 24 au 26 mars 2017, Finale Nationale de meute dans la voie du sanglier à Méjannes-le-Clap (Gard)

Participation de la meute de Griffons bleu appartenant à Jean-Noël BAZOGE, accompagné d'Agnès CORNU et Loïc GARREAU après sa qualification à la finale régionale à St Léger des Bois (Maine et Loire).

Le président remercie toutes les personnes qui mettent à disposition leur territoire !

4°/ Questions

Pas de question

5°/ Intervention des Officiels et Présidents d'Associations

Guy LE BLEIZ, président FACCC de la Région 3, se félicite de constater la présence de plus en plus nombreuse de jeunes chasseurs pratiquant la chasse aux chiens courants en général et en Sarthe particulièrement. Il souligne justement à ce titre la politique FACCC mise en place à destination de cette jeune population et principalement l'avantage tarifaire concernant la cotisation minorée (voir le site FACCC).

Dans le même registre, il fait part du nombre d'adhérents au niveau national qui s'établit à 12600 pour 2016, pour la Région 3 à 2345 soit 18,61% du total national et 312 pour l'AFACCC 72 soit 2,48% du total national. Ces deux derniers chiffres marquant le dynamisme tant au niveau régional que local.

Enfin il aborde la question du (probable) redécoupage des régions FACCC en relation directe avec le découpage des régions administratives !!! Mais rien n'est fait dans l'immédiat car plusieurs projets sont à étudier, une réflexion sur ce thème est abordée au niveau national pour mise en œuvre en 2021.

Marc THOREAU, président AFACCC 85 et administrateur FACCC, constate également la bonne santé de l'AFACCC 72 aussi bien financièrement que du point de vue adhésion et organisation.

Yves GORTEAU, président association des chasseurs de petit gibier, exprime le sentiment que la chasse aux chiens courants impose que tous les chasseurs et propriétaires de ces chiens soient et restent respectueux des propriétés et des propriétaires de territoires !

Daniel GASNIER, président de l'association de piégeurs agréés, ré affirme la nécessité de piéger très régulièrement !

Philippe LECORCHE, président UNUCR 72, remercie chaleureusement l'AFACCC 72 pour l'aide accordée à l'UNUCR.

Henri TOUCHARD remercie Guy LE BLEIZ et Marc THOREAU pour leurs interventions ainsi que tous les officiels et présidents d'associations cynégétiques présents sans oublier toutes les dames présentes ainsi que nos amis sonneurs qui nous ont régalez les oreilles !

Levée de séance à 20h43.

Place est donnée au verre de l'amitié et au repas au cours duquel l'AFACCC72 remet une bouteille de vin du loir collector 15eme anniversaire à chaque adhérent présent.